



**DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, les dix-huit mars à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de COMMENTRY, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BOURDIER, président du CCAS.

Etaients Présents : MM. BOURDIER Sylvain – FERRANDON Armand - PASSAT Alain – PAUPERT Jean
Mmes DESFORGES Murielle - PEYROT Yvette - SINTUREL Laurence

Excusées: Mmes BERTRAND Solange – MICHON Emmanuelle

Absents : Mmes BODEAU Stéphanie - CLEMENT Alison - VALLIAME Elsa
VINCENT Laure

I - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DU C.C.A.S. CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE POUVOIRS

Monsieur Sylvain BOURDIER président du C.C.A.S, rend compte, des prestations accordées dans le cadre de cette délégation, en matière d'aides facultatives d'urgences (CAP et déclic Emploi et régie) du 26 novembre 2022 au 17 mars 2023.

Nature du secours	Nombre d'attributions	Montant
CAP (Chèques d'Accompagnement Personnalisé)	13	490 €
TOTAL	13	490 €

II - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION PERMANENTE

Monsieur Sylvain BOURDIER, président du C.C.A.S, rend compte, des décisions prises par la Commission permanente du 26 novembre 2022 au 17 mars 2023.

Nature du secours	Nombre d'attributions	Montant
AJC (Allocation Jeune Chômeur)	1	140 €
SECOURS	17	2 824.03 €
CAP	25	970€
SOUTIEN AUX FAMILLES	5	263.94 €
AVANCE REMBOURSABLE	4	2 664.60 €
AIDES AUX ANCIENS	48	24 060 €
TOTAL DES ATTRIBUTIONS	100	30 922.57 €

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions prises par le Président et par les membres de la Commissions permanente.

**Au Registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Président du C.C.A.S.,**

Sylvain BOURDIER